

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 5 décembre 2016, à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Johanne Delage, Annie Pelletier, Sylvie Adam et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Sylvain Savoie, Bernard Barré, André Beauregard, Jacques Denis et David Bousquet

Est absent:

Monsieur le conseiller Alain Leclerc

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et Me Hélène Beauchesne, directrice des Services juridiques et greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans le journal « Le Courrier » en date du 24 novembre 2016.

Période de questions

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 16-662

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvain Savoie Appuyé par Johanne Delage

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

1



Résolution 16-663

Adoption du programme triennal d'immobilisations – Années 2017, 2018 et 2019

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire Claude Corbeil a fourni aux personnes présentes des informations concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019;

Il est proposé par Bernard Barré Appuyé par David Bousquet

Et résolu que le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019, tel qu'il apparaît au document intitulé "Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019", le tout résumé comme suit :

Gestion des infrastructures	2017	2018	2019
Administration générale	0\$	0\$	0 \$
Sécurité publique	0\$	0\$	0 \$
Transport	0\$	0\$	0 \$
Hygiène du milieu	26 174 968 \$	36 369 118 \$	12 910 000 \$
Santé et bien-être	0 \$	0\$	0 \$
Aménagement et urbanisme	0\$	0\$	0 \$
Loisirs et culture	0\$	0 \$	0 \$
Total des projets liés à la gestion des infrastructures	26 174 968 \$	36 369 118 \$	12 910 000 \$

Gestion municipale	2017	2018	2019
Administration générale	4 048 273 \$	3 508 190 \$	2 420 000 \$
Sécurité publique	140 700 \$	443 042 \$	312 350 \$
Transport	35 002 636 \$	8 184 109 \$	7 645 218 \$
Hygiène du milieu	56 782 \$	0\$	85 000 \$
Santé et bien-être	0\$	0\$	0\$
Aménagement et urbanisme	626 125 \$	1 332 342 \$	695 000 \$
Loisirs et culture	4 533 516 \$	3 222 700 \$	6 081 650 \$
Total des projets liés à la gestion municipale	44 408 032 \$	16 690 383 \$	17 239 218 \$

Total 2017-2018-2019	70 583 000 \$	53 059 501 \$	30 149 218 \$



Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et suite à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019, un document explicatif sera publié dans une prochaine édition du bulletin municipal.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 16-664

Levée de la séance

Il est proposé par Nicole Dion Audette Appuyé par Jacques Denis

Et résolu que la séance soit levée à 20 h 35.

Adoptée à l'unanimité